



# le PUY en VELAY TOURISME

*J'adhère !*

le PUY en  
VELAY

CAPITALE DES CHEMINS  
DE SAINT-JACQUES  
UNESCO



# L'Office de Tourisme en quelques chiffres...



**1** marque territoriale pour une notoriété croissante

**1** office de Tourisme au cœur de la ville chef-lieu.

**2** bureaux d'informations touristiques, La Chaise-Dieu et Craponne-sur-Arzon.



**1** bureau d'information touristique mobile



**72** communes et des partenariats avec les mairies pour relayer l'information touristique

**+ de 80 000** visiteurs accueillis chaque année à l'office de tourisme et auprès des points relais

**Au cœur des grands événements !**



Une audience moyenne de **1.6 millions personnes** par mois sur les réseaux sociaux

**+ de 500 000** visiteurs uniques par an sur notre site destination [lepuyenvelay-tourisme.fr](http://lepuyenvelay-tourisme.fr)



**+ de 300** acteurs du tourisme adhérents à l'OT



**+ de 250 000** documents promotionnels distribués chaque année

# Une stratégie de communication et de promotion efficace



## Un site d'information touristique performant

### Pour faciliter la découverte du territoire

> Accéder rapidement aux informations et aux offres des partenaires.

### De nombreuses fonctionnalités

- > Blog Actus / expérience
- > Chat en ligne
- > Plateforme de réservation : billetterie, séjours, boutique



## Réseaux sociaux : une présence dynamique et influente



**Facebook** : 117 000 fans **Instagram** : 15 000 abonnés

**En 2023** : 150 publications, + de 13 millions de personnes touchées, 800 000 interactions

Avec des jeux concours, campagnes promotionnelles, publications sponsorisées, réalisation de contenus vidéos et drones, mis en avant des partenaires.

## Relations presse : une présence nationale soutenue

Avec l'appui d'une agence de presse, votre office gère et accueille des journalistes et autres influenceurs. Il organise des voyages de presse selon les événements.

Régulièrement des télévisions comme France TV, TF1 sont accueillies.

Des articles de presse dans Le Figaro, Ouest France, La Voix du Nord, Vital, Aujourd'hui en France rythment la médiatisation des saisons.



## Les éditions : une offre complète et adaptée



### Editions Print

- **Plan de la ville** : 90000 ex, (parution annuelle)
- **Guide pratique** 40000 ex
- **Guide de la ville** 30000 ex (Version Anglais, Allemand, Néerlandais, Espagnol, Italien, Portugais, Chinois, Japonais)
- **Revue en chemin** 18000 ex
- **Guide St Jacques** 3000 ex
- **Plan sous main** 4000 ex
- **Brochure groupes** 200 ex
- **Brochure séminaires** 1000 ex

### Editions Web

- **Guide hébergements**
- **Guide restaurants**
- **Agenda**
- **Carnet de séjour**



# Pourquoi il est important d'adhérer

## 1 - Augmenter votre visibilité

### À l'accueil

- Valorisation de votre activité dans les antennes touristiques de l'Office de tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay. (Le Puy-en-Velay, La Chaise-Dieu et Craponne-sur-Arzon).
- Possibilité pour les associations de nous confier la vente de billetteries spectacles ou évènements.

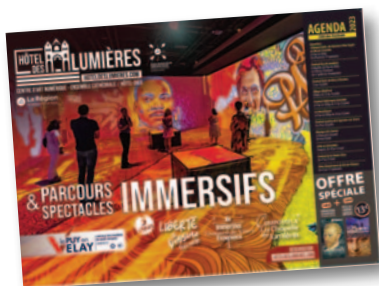
### Sur nos supports papiers et numériques

- Mise à jour de votre fiche Apidae, données libres, fiables et actualisées. Ces données sont à disposition de tiers afin de publier des contenus éditoriaux et multimédias à forte valeur ajoutée. Elles permettent à tous les usagers sur un très vaste périmètre de valoriser l'offre de la destination dans des projets de toute nature. Elle apporte également un référencement à votre activité sur internet.
- Votre page dédiée sur notre site Internet incluant les informations pratiques sur votre activité, photos et liens vers votre messagerie et votre site Internet.
- Intégration possible de vos prestations sur le volet groupes/autocaristes, séjours individuels mais aussi séminaires/congrès (sous réserve de convention spécifique).

## 2 - Développer votre activité

- Commercialiser votre offre sur le site web de l'Office de tourisme : accéder à nos outils et à un accompagnement personnalisé gratuitement.
- Avoir à disposition des fiches techniques sur l'espace pro du site de l'Office de tourisme.
- Intégrer un réseau de professionnels de plus de 300 membres.

## 3 - Être l'ambassadeur d'une information touristique de qualité



Notre documentation pour vous et vos clients par le biais d'une dotation annuelle (plans, guides, set de tables,...).

- Recevoir notre newsletter PRO mensuelle relatant les actualités touristiques du territoire.
- Recevoir tous les quinze jours l'agenda des manifestations organisées sur votre territoire.
- Un pack communication avec photos et vidéos pour illustrer vos supports de communication avec des éléments de qualité.
- Un accompagnement personnalisé pour vous aider à conseiller vos clients sur les activités touristiques.

## 4 - Une approche personnalisée de l'adhérent

Devenir adhérent, c'est être partenaire de l'Office de tourisme. À ce titre, l'objectif est de créer une relation individualisée avec chaque adhérent.

- Être informé en amont des grands évènements pour une meilleure organisation de vos activités.
- Avoir vos retours terrains et travailler à vos côtés pour répondre au plus près à vos besoins.
- Disposer des compétences d'une équipe déployée par cœur de métier : accueil, commercialisation, promotion-communication, numérique, développement.

Membre individuel	8 €
Commerçant (hors hébergements et restaurants)	50 €
Hôtel	43€ par étoile + 1,50€ / chambre
Restaurant - moins 50 couverts	50 €
Restaurant - plus de 50 couverts	80 €
Meublé tourisme	50 €
Gîte d'étape et auberge collective	45 €
Chambre d'hôte	45€ +2 € / chambre
Camping - moins de 50 emplacements	50 €
Camping - plus de 50 emplacements	80 €
Village vacances, centre d'accueil	80 €
Prestataire d'activité - culturel	50 €



**Vous êtes propriétaire de différents types d'hébergements selon la liste ci dessus, vous devez justifier d'une adhésion par famille d'hébergement pour bénéficier des mises à jours (exemple vous êtes propriétaire d'un gîte de groupe et d'un camping vous devez souscrire à 2 adhésions).**

**à l'exception de :**

- Vous êtes propriétaire d'un hébergement et d'une activité de loisir : seule l'adhésion de l'hébergement sera facturée et l'activité sera également mise à jour.
- Vous êtes propriétaire d'un restaurant et d'une activité de loisir : seule l'adhésion du restaurant sera facturée et l'activité sera également mise à jour .

**Pour les activités de loisir une adhésion par site ( Exemple vous êtes propriétaire d'un bowling sur une commune et d'une activité de location de vélos sur une autre vous devrez souscrire à 2 adhésions pour être référencé).**

**Les prestataires d'activités culturelles ayant un caractère commerciale doivent être adhérents pour être référencés.**

